

Covid-19 Memo#3 ressources humaines

Alors que nous continuons à soutenir les efforts pour aider à contenir le virus covid-19 plusieurs situations et questions sont soulevées concernant les problèmes d'emploi.



Nous sommes dans une situation sans précédent, les circonstances ne sont donc pas normales. Les choses changent chaque semaine, aussi nous nous efforcerons de vous fournir les meilleures pratiques et lignes directrices.



Les besoins à combler sont nombreux car l'absentéisme est en augmentation. De nombreuses communautés demandent aux assistants et aux employés des programmes qui sont fermés d'aider dans les foyers et pour tout ce qui doit être fait. Cette approche "tout le monde sur le pont" et le fait de se rassembler pour traverser une crise est l'une des valeurs fondamentales que nous savons être vraie afin d'assurer le bien-être de tous ses membres.



Les temps exceptionnels exigent des lignes directrices pour nous aider à trouver notre chemin sur un territoire nouveau et inconnu. Il est primordial, lorsque nous créons de nouvelles lignes directrices, que nous rappelions les valeurs fondamentales de notre mission. Heureusement, nous constatons aujourd'hui que même le gouvernement s'attend à ce que les employeurs prennent en considération ces circonstances d'urgence et traitent les employés de manière équitable.

Informations à garder à l'esprit aujourd'hui :

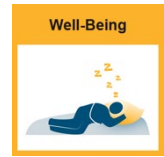
- Les communautés font de leur mieux pour essayer d'accueillir les personnes du programme de jour dans des foyers. Faites de votre mieux pour essayer de trouver un travail alternatif pour les gens, mais il se peut que vous n'avez pas quelque chose pour tout le monde. Engagez-vous à faire revenir les gens lorsque le programme reprendra.
- **Il est important de ne pas laisser les gens se déplacer d'un endroit à l'autre. Essayez de faire en sorte que les gens continuent de subvenir aux besoins des mêmes personnes et des mêmes foyers.**
- Beaucoup s'attendent à ce stade à travailler de la maison. Il est clair qu'il s'agit maintenant de circonstances exceptionnelles et que ce n'est pas un nouveau précédent si la communauté ne sera pas en mesure de maintenir l'arrangement à long terme.
- Les besoins en matière de garde d'enfants constituent une réelle préoccupation pour de nombreuses personnes. Dans la mesure du possible, essayez d'adapter le travail d'une personne à celui de son conjoint. Si une personne est chef de famille monoparentale, essayez de respecter son horaire comme vous le feriez normalement, ou essayez de travailler à proximité lorsqu'elle a quelqu'un de disponible pour l'aider à s'occuper de ses enfants.
- **En vertu de la loi sur les normes d'emploi, les employeurs peuvent déterminer quand les employés prennent des vacances.** Dans des circonstances normales, nous sommes tellement habitués à accorder des congés lorsque les gens en font la demande. Nous devons garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas de circonstances ordinaires. Les gens doivent utiliser les congés et les jours de maladie pour s'occuper de leurs enfants et pour d'autres congés. **Les communautés sont invitées à utiliser leurs congés de maladie et leurs vacances pour lutter contre l'absentéisme.**





L'ARCHE[®] CANADA

• En vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail, les personnes ne peuvent pas refuser de travailler et doivent être en grand danger et avoir un motif raisonnable de croire qu'elles sont en danger pour pouvoir refuser. Certaines personnes peuvent avoir peur de travailler à cause du Covid-19. Vérifiez vos politiques en matière de congés non payés.



- Certaines personnes peuvent également être admissibles à l'assurance-emploi pour des raisons médicales liées au covid-19. Il peut y avoir une certaine indulgence quant à ce qui concerne le Covid-19.

L'assurance emploi

Les communautés disposent de ressources à des degrés divers. Normalement, vous essayez d'accommoder ce que vous pouvez jusqu'à ce que cela vous cause une contrainte excessive et ce point de repère sera facilité pour les employeurs pendant cette période, car le gouvernement du Canada a facilité l'accès aux prestations d'assurance-emploi pour les personnes qui ne peuvent absolument pas travailler pour le moment :



- Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour modifier les règles de l'assurance-emploi ("AE") pour les employés qui sont tenus de se mettre en quarantaine en raison de la COVID-19.
- Les salariés couverts par l'assurance-emploi peuvent faire une demande de prestations lorsqu'ils sont dans l'incapacité de travailler pour des raisons médicales.
- Alors qu'il existe normalement un délai de carence d'une semaine pour la réception des prestations de maladie de l'assurance-emploi, le Premier ministre Justin Trudeau a annoncé des modifications à cette règle à compter du 11 mars 2020.
- **Les employés qui sont tenus de s'isoler ou de se mettre en quarantaine en raison de la COVID-19 par la loi, par un fonctionnaire de la santé publique ou par leur employeur, peuvent désormais demander des prestations de maladie.**

Le nouveau soutien du gouvernement

- Pour ceux qui n'ont pas droit à l'assurance-emploi ou qui n'ont pas de congé de maladie payé, un fonds de **prestations de soins d'urgence** a été créé et versera des paiements aux travailleurs qui doivent rester à la maison jusqu'à 14 semaines.
- Pour aider les parents, la **Prestation canadienne pour enfants** sera temporairement augmentée dans les mois à venir, jusqu'à 300 dollars supplémentaires par enfant.
- Le ministre des Affaires étrangères aide les Canadiens à l'étranger à rentrer chez eux, le gouvernement du Canada crée un programme spécial d'aide financière, le **programme de prêts d'urgence COVID-19 pour les Canadiens à l'étranger**. Vous aurez la possibilité de demander un prêt d'urgence pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ pour vous aider à assurer votre retour au Canada en temps voulu et pour couvrir temporairement leurs besoins vitaux.

Pour une liste détaillée de toutes les notes de la conférence de presse du Premier ministre, veuillez consulter le **[plan de réponse économique COVID-19 du Canada : Soutien aux Canadiens et aux entreprises.](#)**

Assume ton rôle dans la communauté



Les communautés peuvent avoir un fort désir de continuer à payer ceux qui sont partis pour diverses raisons. **Selon les conseils d'un avocat spécialisé en droit du travail, cette pratique n'est pas recommandée** Toutefois, de nombreuses communautés ne seront pas en mesure de maintenir cette pratique à long terme. Si vous envisagez cette solution, elle doit être juste et équitable pour tous.

- Les communautés peuvent également souhaiter s'inscrire à un régime de prestations supplémentaires de chômage (PSC) qui permet à un employeur de "compléter" le salaire d'une personne en congé jusqu'à 95 %.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/prestations-supplementaires-chomage.html>

Là encore, il faut faire preuve de prudence, car vous ne savez peut-être pas combien de personnes s'absentent, combien de personnes seront malades ou non, ni pendant combien de temps elles devront s'absenter.

Une façon d'être utile est de maintenir les prestations des gens pendant qu'ils doivent s'absenter.

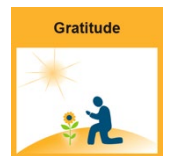
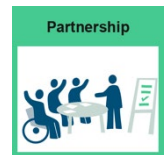
Il est possible qu'une fois cette période terminée, une aide et une compensation soient disponibles pour aider à l'extension excessive des ressources. Mais ce n'est pas une garantie et cela ne correspondra pas aux coûts réels.

Veillez contacter votre service de santé publique pour connaître vos responsabilités en matière de notification si une personne contracte le virus ou est soupçonnée de l'avoir.

Si vous n'avez pas commencé à filtrer les visiteurs, vous devez le faire. Vous pouvez également demander si des personnes ont été diagnostiquées, vous pouvez aussi demander des contrôles de température si nécessaire. Ceci est conforme aux directives de santé publique.

Tendre la main

- Il est important que nous allions vers d'autres acteurs du secteur pour connaître leurs pratiques à l'égard de certaines des questions.
- C'est l'occasion d'être un témoin de notre culture communautaire.
- De nombreuses histoires se font jour sur les moyens créatifs que les gens trouvent pour s'entraider pendant cette période. Veuillez continuer à partager vos photos sur Facebook et vos autres sites de médias sociaux.
- Exprimez votre gratitude et votre appréciation aux personnes qui travaillent dur chaque jour.
- Tout le monde fait un effort énorme pour être en face de questions que nous n'avons jamais eues auparavant.



Nous continuerons à nous efforcer de trouver les meilleures solutions et pratiques pour de nombreuses situations uniques.

Tammy Bartel

Coordinatrice RH,
L'Arche Canada